

CP LIEGE

PV N° 4/1718 DU 28/09/17

Présents : Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun; MM. Ghiezen, Hassé, Rowier, Beck et Riga

Excusés : MM. Fraiture, Weber et Vinci

Invité : M. Halin (parlementaire)

- **Courrier** :

1. De l'ILBB, newsletter n°5.
2. Du secrétariat général : liste des affiliations "doublon". Mme Corbisier effectuera les contrôles nécessaires.
3. Du Collège Saint-Louis, qui demande que le CP comptabilise pour le PC1 l'arbitre Tom Ventat comme s'il officiait alors qu'il est blessé et donc indisponible. Le CP, à l'unanimité, décide de ne pas apporter une suite favorable à cette demande anti-statutaire comme il l'a toujours fait en pareille circonstance.
4. Courrier expédié à M. Havelange, celui-ci est prié de se présenter devant le comité provincial lors de la réunion du 11 octobre.
5. Courrier expédié à M. Gueulette, celui-ci est prié de se présenter devant le comité provincial lors de la réunion du 11 octobre.
6. De Jaime Andreu, membre du département arbitrage Prombas, demande de sélectionner deux arbitres féminines à "potentiel". Lauranne Jaspert et Sarah Michalczyk représenteront la province de Liège.

- **Communications clubs** :

1. Nouveau secrétaire au BC Ninane :

DELCOMMINETTE Renaud - rue du Nouveau Sart, 6 à 4050 CHAUDFONTAINE

0498/57.73.23 (gsm) delcomminetterenaud@gmail.com

2. **Forfaits généraux** :

- U10 Aywaille
- U10 Braives
- U10 Ans
- U6 Avenir Jupille

- U10 Union Liège
- U10 Fexhe
- U8 Huy
- U7 Ste- Walburge
- U14 Harimalia
- U8 SFX
- U12 Hamoir
- U12 Pepinster

Le C.P. est très préoccupé par le nombre de forfaits enregistrés principalement en mini-basket.

D'une manière générale, les clubs nous font part régulièrement de leurs difficultés à recruter des bénévoles pour assumer les tâches officielles lors des rencontres. Il serait temps, par exemple, que les délégués puissent assumer cette fonction dans plusieurs clubs. Les mêmes parents étant souvent sollicités dans plusieurs clubs.

La pérennité du championnat jeunes provincial est compromis si des adaptations de nos règlements ne se font pas rapidement. Nous espérons être entendus ...

3. Il ne sera pas tenu compte des déclarations de forfait communiquées après 20 heures pour les matchs du lendemain.

- **Communication arbitres et CFA.**

1. M. Berny, secrétaire de la CFA, s'est présenté devant le comité provincial. Une mise au point très constructive a eu lieu.

2. L'arbitre E.S. a été reçu suite à un comportement jugé inapproprié vis-à-vis d'un formateur. Après avoir entendu ses explications, le C.P. lui transmet quelques recommandations.

3. Adaptation des classements :

- Buscichio Raphaël est classé en P2 MM
- Mélot Gilles est classé en P4MM
- Degée Fanny est classée en dames
- Bastens François est classé en P2MM
- Luc Pirau est classé en P3MM

4. J. Mober, L. de Carvalho et T. Vermeire ont demandé un congé.

5. Le club d'Haneffe organise le 11 octobre à 19h30 une séance sur les nouvelles règles d'arbitrage. Ce module sera dispensé par M. Berny. Invitation à tous.

6. Seulement 4 inscrits aux cours d'arbitrage du mois d'octobre. Ce faible taux de participation aura inévitablement des répercussions sur les prochains championnats.

- **Divers** :

Prochaine réunion plénière : le 11 octobre 2017

(s)

B. Riga

Secrétaire C.P. Liège

M. Joliet

Présidente C.P. Liège